



Conseil de Quartier « Bastille Popincourt »
ATELIER « CADRE DE VIE, PROPRIÉTÉ, POLLUTION SONORE, SÉCURITÉ,
EMBELLIR VOTRE QUARTIER, URBANISME »

Compte-rendu de la réunion du 09/05/22

Invitée :

Joëlle Morel, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi.

Participants :

Brun Hervé ; Claret-Tournier Marie ; Cohen Martine ; Dath Didier ; Gautier Christian ;
Gennatiempo Bastien ; Grégoire Morgan ; Suzanne Noudelmann ; Ribeyrol Alain ; Roy Jacqueline ;
Thuillier Philippe ; Villette Sophie

Madame Joëlle Morel répond à l'invitation de l'atelier Cadre de Vie BP lancée par mail le 14 avril, sur la thématique de la monoactivité bistrotière galopante qui touche le quartier Bastille-Popincourt, comme tout l'arrondissement.

Marie Claret-Tournier décrit l'une des préoccupations majeures de l'atelier Cadre de Vie BP et la raison d'être de l'inter-CQ : le nombre de bars et restaurants est en augmentation depuis une 15aine d'années dans des rues jusqu'alors familiales. Cela remet gravement en cause la qualité de vie et la santé des habitants. En dehors du secteur Popincourt, le quartier BP a toujours été vivant et divers, ce qui était un atout pour les gens ayant choisi de s'y installer. Mais l'équilibre est maintenant rompu : les commerces festifs remplacent les commerces de proximité, et leur proportion est devenue trop importante pour assurer le vivre ensemble. Cela nuit à la diversité commerciale et engendre des nuisances telles que la pollution sonore, la privation de l'espace public, la dégradation des parties communes d'immeuble, etc. et bien sûr la fuite des familles, dont les fermetures de classes, le remplacement d'appartements habités par des meublés ou des RBnB, etc.

Martine Cohen revient sur la spécificité du secteur Popincourt. Le nombre de bars et restaurants y est en augmentation depuis une dizaine d'années dans des rues qui, pour une bonne part, étaient occupées par des grossistes en textile (prêt à porter, jusqu'à 630 boutiques), qui constituaient une mono-activité très bruyante et polluante, mais de jour seulement ». Avec le départ massif de ces grossistes, la vie commerciale du quartier s'est transformée, mais une autre mono-activité l'a remplacée où, à côté de commerces de proximité (épiceries, boulangeries, pâtisseries, ...) et d'autres entreprises (architectes, friperie, librairie, ...), des commerces festifs se sont également installés.

Après un tour de table des membres de l'atelier, Joël Morel se présente, élue au commerce depuis 2 ans, référente CQ BSM ; lors de la précédente mandature élue aux espaces verts, conseillère de Paris et responsable de la Semaest.

Joëlle Morel partage nos constats, liés à l'évolution vers un quartier de plus en plus festif.

Joëlle Morel défend la diversité commerciale, tout en tenant compte de la liberté du commerce et des impératifs de rentabilité des commerçants.

Bastien Gennatiempo (rue de la Forge Royale) demande pourquoi il n'y a pas un process d'ouverture de commerce, de manière à intégrer une étude d'impact systématique. Sauf à passer en justice, les changements de règlements de copropriété sont impossibles puisqu'ils requièrent l'unanimité et que le commerçant ne vote pas contre ses intérêts.

Philippe Thuillier (rue Sedaine) explique que la Ville de Paris doit faire respecter ses propres réglementations comme par exemple l'affichage. De nombreux membres de l'atelier abondent dans son sens.

En supplément des nuisances des bars et restaurants en plein boom, Bastien Gennatiempo se demande comment la municipalité peut commanditer des travaux (bruyants) en voirie la nuit, comme pour la piste cyclable entre Ledru Rollin et Faidherbe Chaligny.

Hervé Brun rappelle que les nuisances sonores diurnes sont souvent le fait des deux-roues motorisés.

Morgan Grégoire (rue du Chemin Vert) explique que les médecins jeunes diplômés, comme lui, ne parviennent plus à trouver de locaux pour s'installer, notamment en rez-de-chaussée pour répondre aux normes PMR, car les bars et restaurants sont mieux-disants. Ils sont contraints de ne pas exercer le métier de médecin généraliste, alors que beaucoup de patients en recherchent mais sont éconduits car les médecins qui acceptent de nouveaux patients sont rares.

Joëlle Morel a fait dernièrement plusieurs réunions avec des commerçants puis avec des riverains de la rue de Lappe.

Joëlle Morel explique que, cette année, la police municipale est organisée pour verbaliser les terrasses illégales, et va essayer d'obtenir le nombre de PV établis.

Plusieurs participants se demandent si la police municipale est vraiment opérationnelle et constatent que les verbalisations auxquelles ils assistent ne concernent que des faits mineurs, alors que les vrais fauteurs de trouble continuent en toute impunité. De plus, les 3 experts municipaux chargés de relever les nuisances ne sont plus en fonction et toujours pas remplacés.

Joëlle Morel liste les moyens d'action – très limités – qui existent pour favoriser la diversité commerciale :

La Semaest a été missionnée par Bertrand Delanoë sous l'impulsion de Georges Sarre, maire du 11^e, député et ancien ministre, pour intervenir notamment dans le quartier Popincourt. Dans le 11^e, la Semaest agit surtout sur Popincourt et Belleville. Joëlle Morel a des réunions tous les 3 ou 4 mois avec la Semaest, présidée aujourd'hui par Colombe Brossel.

Depuis 2017, l'état (ministère de l'économie) reprend les actions de la ville, avec les contrats de revitalisation commerciale. Les budgets accordés à la Semaest se réduisent.

Joëlle Morel explique que l'association des commerçants du village Popincourt a déjà réussi à organiser une réunion avec la Semaest, la chambre de commerce, et elle-même.

L'autre levier de la ville pour la diversité commerciale est le GIE, qui agit pour la diversité commerciale en pied d'immeubles de 3 des principaux bailleurs sociaux.

La commission des débits de boissons du 11^e a lieu avec des riverains d'autres arrondissements pour éviter les prises à partie.

Joëlle Morel s'engage à aider les habitants à obtenir des sanctions contre les établissements fautifs :

Joëlle Morel transmet à l'atelier Cadre de Vie BP un projet de charte spécifique terrasses concernant deux quartiers festifs du 11^e, qui complète le règlement Terrasses de la Ville de Paris : voir en annexe de ce compte-rendu.

Les participants à l'atelier vont lister les établissements qui ne la respecte pas et/ou ne respectent pas les autres réglementations, afin de la remettre à Joëlle Morel lors d'une prochaine réunion le lundi 23 mai de 19h à 20h à la mairie du 11^e.

Martine Cohen suggère de prévoir une réunion de Conseil de Quartier à laquelle seraient conviés tous les services concernés par ces nuisances (dont la police municipale) et les instances concernées par la commercialité parisienne (élus, Semaest, autres).

Marie Claret-Tournier rappelle la demande de table ronde publique réunissant les autorités et les parties prenantes dont les habitants. Cette demande de table ronde émanait à l'automne 2021 de l'atelier Cadre de Vie BP, et elle était prévue le 1er février. Les conditions sanitaires ne permettant pas de la tenir en présentiel à cette date, nous nous sommes entendus avec la Mairie pour la reporter dès que possible. Depuis sa constitution en mars, l'inter-CQ relaie la demande d'organisation de cette table ronde au bénéfice des 5 quartiers. La Mairie ne répondait plus à nos sollicitations de date, jusqu'à la relance de Delphine Goater (référente Animation) et la réponse de François Vauglin proposant, à la place, une réunion de concertation à huit-clos. Cette alternative ne permet malheureusement pas de remplir les objectifs d'une table ronde publique.

Sophie Villette ayant eu l'occasion d'en discuter avec Nour Durand-Rocher, ce dernier devait revenir vers nous avec une solution pour que cette réunion puisse se tenir. Sans nouvelles à ce jour, nous demandons à Joëlle Morel de bien vouloir se faire l'écho de notre attente.

Les membres de l'atelier Cadre de Vie BP remercie chaleureusement Madame Joëlle Morel de s'être rendue disponible, de les avoir écoutés et de s'être engagée à les aider à retrouver un semblant de qualité de vie.

Ils souhaitent faire intervenir, lors d'une de prochaines réunions de l'atelier, Madame Rosalie Lamin, 1ère adjointe au Maire chargée de la santé, pour la sensibiliser à l'impact des nuisances générées par l'expansion des bars et restaurants sur la santé des habitants.